

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DASCO 100 Caisse des écoles du 14e arrondissement - Autorisation de versement d'une avance sur la subvention annuelle 2019 pour la restauration scolaire (215.000 euros).

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 2511-2, L. 2511-13, L. 2511-29 ;

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L. 212-10 et suivants ;

Vu la délibération 2017 DASCO 117 du Conseil de Paris des 3, 4 et 5 juillet 2017 fixant les modalités de conventionnement et de financement par la Ville de Paris pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire pour la période 2018-2020, notamment son article 13 ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose le versement d'une avance sur la subvention annuelle 2019 à la Caisse des écoles du 14e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 6 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE, au nom de la 6e Commission,

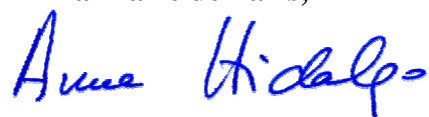
Délibère :

Article 1 : En vue de garantir le paiement des charges de la Caisse des écoles du 14e arrondissement en janvier 2019, est autorisé le versement fin 2018 d'une avance d'un montant maximal de 215.000 euros sur la subvention annuelle de restauration 2019.

Article 2 : Le deuxième acompte ou le solde versé au titre de la subvention de restauration 2019 est ajusté du montant arrêté à l'article 1.

Article 3 : La dépense sera prélevée sur le crédit inscrit au budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Paris, chapitre 65, article 657361-D, rubrique P281, destination 28100030.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO